Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Marché du sucre

Les prix pour le sucre brut de Cuba sont de nouveau tombés au niveau le plus bas fixé par la « Conférence de Londres ». A l'approche des nouvelles récoltes de betteraves en Europe, les prix faibliront probablement, surtout si la détente politique générale devait réellement continuer.

14. 9. 55

Concours de ruchers 1955

Rapport du Jury

Ont été désignées, par tirage au sort à l'assemblée de la Romande, les sections suivantes : Erguel-Prévoté, Franches-Montagnes et Pied-du-Chasseral.

Composition du Jury : MM. Auguste Gonet, président, membre du Comité de S.A.R. Vuarrengel (Vaud) ; Fortuné Ridoux, instituteur, Lentigny (Fribourg) ; Armand Aufranc, pasteur, président du Pied-du-Chasseral, Péry (Jura bernois), désigné par les sections concurrentes.

Les inscriptions ont atteint le chiffre de 10. Malheureusement un concurrent a dû se retirer in extremis, la maladie s'étant déclarée dans son rucher.

Prennent ainsi part au concours, 9 apiculteurs : Erguel-Prévoté 5, Franches-Montagnes 2, Pied-du-Chasseral 2.

Observations du jury

Le Jury garde une bonne impression de ce qu'il a pu observer au cours de sa tournée et de l'accueil cordial qui lui a été réservé. Il se déclare satisfait de la bonne tenue des ruchers visités. Il s'attendait cependant à une plus forte participation au concours. Les abstentions s'expliquent en grande partie par le mauvais temps qui n'a cessé de sévir ce printemps et au début de cet été. La plupart des ruchers examinés sont d'une tenue impeccable, bien exposés au soleil, avec partout des abreuvoirs. Nous avons cependant déploré l'emplacement défectueux d'autres ruchers enfouis dans la verdure, parfois dans des dépressions naturelles, dans des endroits humides trop propices à favoriser le développement du noséma.

Dans la région visitée, on rencontre tantôt le système Dadant-Blatt, tantôt le système Bürky-Jecker, selon les préférences des apiculteurs et les résultats concluants obtenus par ces derniers.

Etat des colonies. En général les colonies visitées étaient fortes. L'élevage des reines n'est pas suffisamment pratiqué par les concurrents de la 2e catégorie. Nous avons trouvé peu de récolte. Certaines colonies souffrent de la disette consécutive aux conditions atmosphériques défavorables de ce printemps.

Annotations et comptabilité. Les annotations pour travaux au rucher sont parfois incomplètes. La comptabilité mériterait d'être pratiquée d'une manière commerciale. Certains apiculteurs se contentent d'indications sommaires au chapitre « Recettes et Dépenses ». C'est là un fait important à signaler dont les assemblées de sections pourraient s'occuper. Certes, la comptabilité de Brugg n'est pas imposée, mais on est en droit d'attendre un système commercial, surtout pour des exploitations d'une certaine importance.

Connaissances théoriques et pratiques. Si la plupart des concurrents ont révélé des aptitudes louables dans la conduite de leur rucher, les connaissances théoriques, par contre, mériteraient, ici et là, d'être complétées. Il faudrait stimuler, dans les assemblées de sections, l'intérêt pour les connaissances apicoles. On les acquiert par la lecture d'articles de journaux ou de revues spécialisées et par la consultation de « La Conduite du Rucher », vade-mecum de tout apiculteur consciencieux. Inspirons-nous du principe de Boileau : « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage »...

Manière de travailler. Plusieurs apiculteurs travaillent méthodiquement et font preuve ainsi de maîtrise et de discipline. D'autres manifestent une certaine brusquerie, une nervosité qui est toujours préjudiciable à la conduite normale d'un rucher.

Cadres et bâtisses. Il y a ici et là des vieux cadres à éliminer dans les ruches ainsi que dans les armoires de réserve où la teigne trouve facilement sa proie de prédilection. Il a été recommandé à quelques concurrents de faire un large usage du soufre ou du sulfure de carbone pour conserver en bon état les cadres de secours.

De très beaux cadres bâtis ont été présentés au Jury. On ne saurait assez recommander l'utilisation régulière de cires gaufrées pour provoquer un rajeunissement des colonies.

Conclusions

Le Concours de ruchers de 1955 nous a laissé une bonne impression. Nous nous déclarons donc satisfaits puisque le résultat de toutes les opérations se solde par l'octroi de diplômes avec attribution d'une médaille d'argent et de 8 médailles d'or.

En outre un concurrent est gratifié avec les félicitations du Jury de l'attribution, en plus de la médaille d'or délivrée par la Société romande d'apiculture, de la médaille d'argent de la Société romande d'agriculture. Nous sommes heureux de ces beaux résultats et félicitons chaleureusement les lauréats.

En terminant ce rapport signalons que la bonne entente n'a cessé de régner entre les membres du Jury qui ont toujours travaillé en parfaite collaboration.

Au nom du Jury : Le président : *Aug. Gonet.*
Le secrétaire : Armand Aufranc.
Le membre : F. Ridoux.

NOTE DE LA RÉDACTION

Le rapport du jury du concours de ruchers, nous ayant été remis tardivement, le journal d'octobre sort de presse avec un retard de quelques jours. Nous nous en excusons. *Réd.*

DETAIL DES RESULTATS ET RECOMPENSES

a) Section du PIED-DU-CHASSERAL : 2 concurrents

1. *DUBOIS Serge, Lamboing. Alt. 800 m. Catégorie II.*

26 ruches D.-B. 10 ruches Ritter, 3 nuclei D.-B. 1 nucléus Ritter.

Ce rucher modèle est situé dans un verger en dessous du village, bien exposé au soleil... mais aussi au vent du Chasseral. Ce jeune apiculteur consacre le meilleur de ses loisirs à ses chères avettes. Très dynamique, il se passionne dans la conduite de son rucher et cherche sans cesse à apporter des améliorations susceptibles de lui donner le maximum de succès dans son travail. Il possède de belles colonies et tout un laboratoire où est conservé un important matériel dont il est en partie l'artisan. Peu de provisions, fait l'élevage de reines. Connaissances théoriques à compléter encore. Annotations abondantes. Comptabilité sommaire.

Pointage : 10, 9, 9, 10, 9, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 8, 9, 10.

Total : 133 points et *médaille d'or.*

Ruches placées de façon judicieuse dans verger attenant à la maison

2. *GIAUQUE Gilbert, Prêles. Alt. 820 m. Catégorie III.*

Cet apiculteur connaît bien son métier. Il possède 20 colonies logées en rucher-pavillon qu'il a construit lui-même. L'ordre et la propreté règnent dans ce rucher bien aménagé ; il est situé dans un verger en dehors du village. Colonies en général assez fortes ; quelques cadres gagneraient à être supprimés. Les

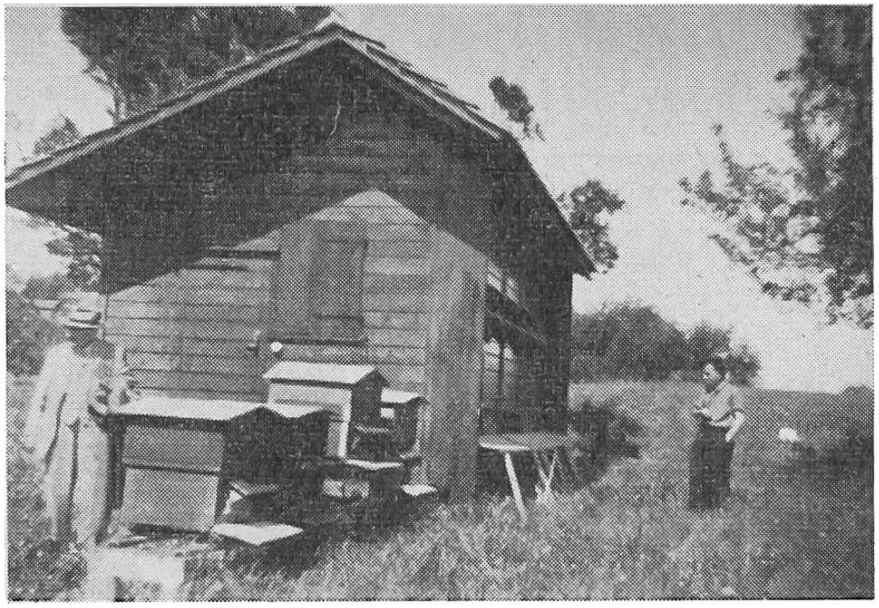

Endroit rêvé pour placer un rucher; l'apiculteur l'a construit avec goût

reines sont marquées. Le matériel est en bon état et intéressant. Les annotations demanderaient cependant un peu plus de précision. Comptabilité à compléter.

Pointage : 10, 9, 10, 10, 10, 9, 9, 9, 8, 10.

Total : 94 points et *médaille d'or.*

b) Section d'ERGUEL-PREVOTÉ : 5 concurrents

1. *BOURQUIN Henri, Sonceboz. Alt. 660 m. Catégorie III.*

9 ruches D.-B. en pavillon.

Ce viel apiculteur, malgré son grand âge manifeste encore beaucoup d'intérêt pour ses abeilles. Le matériel aurait besoin d'être renouvelé. L'outillage est réduit. Colonies de force moyenne avec peu de provisions.

Cet apiculteur a obtenu le diplôme de la S.A.R., signé Gubler en 1902 et a reçu le plateau en 1948. Il mérite d'être félicité pour sa grande persévérance.

Pointage : 10, 9, 9, 9, 9, 8, 7, 7, 5, 9.

Total 82 points et *médaille d'argent.*

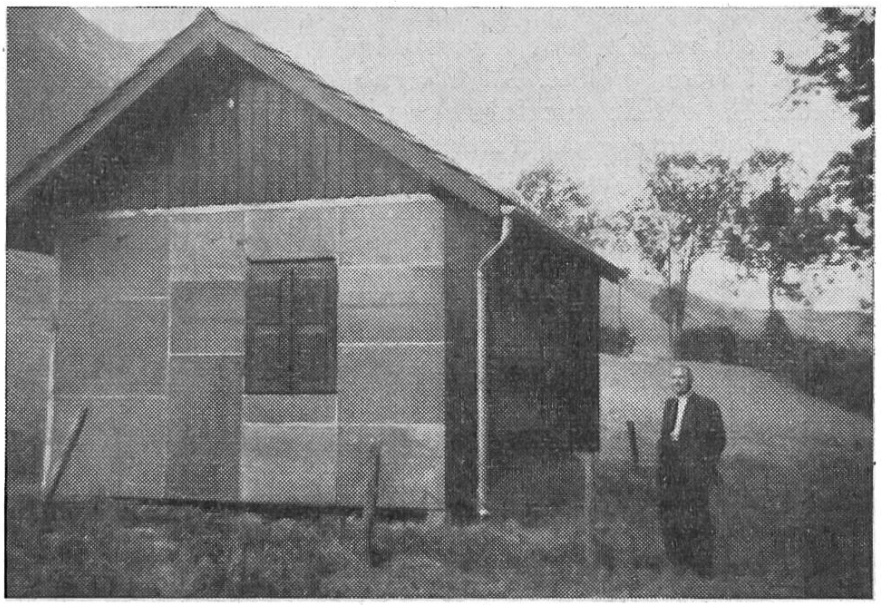

Berger Ernest

Pavillon placé dans un paturage: qu'il doit être doux d'entendre le bruit des abeilles se mêler aux sons des clochettes

2. *BERGER Ernest, Jägerweg 2, Bienne ; rucher à Cortébert. Alt. 690 m. Catégorie II.*

Rucher neuf, situé en dehors du village, en bordure du pâturage. 43 ruches suisses, 2 nuclei. Colonies fortes mais peu de provisions. Beau couvain compact dans les colonies visitées. Apiculteur expérimenté dont l'élevage de reines devrait être amélioré. Quelques cadres défectueux gagneraient à être envoyés à la fonte. Matériel complet, compris une balance. Annotations à compléter y compris la comptabilité. Bonnes connaissances théoriques et pratiques.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 10, 9, 10, 9, 9, 10.
Total : 131 points et *médaille d'or.*

3. *BESNARD Franz, Tavannes. Alt. 760 m. Catégorie III.*

Cet apiculteur compétent et méticuleux possède 2 ruchers, le 1er situé près de la poudrière de Tavannes et le 2e en bordure de la route conduisant au Fuet. Ce dernier se trouve au milieu d'un taillis d'arbres et d'arbustes et gagnerait à être transporté sur un emplacement plus ensoleillé. Ces 2 ruchers abritent 20 ruches suisses et 7 nuclei. Colonies bonnes, mais avec peu de provisions. Il y a quelques vieux cadres à éliminer. Reines marquées. Ruchettes d'élevage. Matériel et outillage en très bon état. Annotations bonnes, à compléter. Comptabilité figurant par mention « Recettes et dépenses ». Bonnes connaissances théoriques et pratiques. Intéressant système de nuclei.

Pointage : 9, 10, 9, 9, 9, 10, 9, 10, 8, 9.
Total : 92 points et *médaille d'or.*

4. *ANKLI Marcel, Crémines. Alt. 614 m. Catégorie III.*

Le rucher-pavillon se trouve à Corcelles, village proche de Crémines. Belle construction avec laboratoire et grand dégagement à l'intérieur pour travailler. 18 ruches suisses et 2 D.-B. Il y aurait place pour un plus grand nombre de colonies. Populations bonnes mais faibles provisions. Annotations à préciser, et comptabilité à mettre au point. Apiculteur compétent mais disposant de trop peu de temps pour se vouer plus complètement à la direction de son rucher. Il a fait construire par le charron de l'endroit un nouveau système de ruches pour nuclei susceptible d'intéresser les apiculteurs.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 8, 10, 8, 9.
Total : 91 points, *médaille d'or.*

5. *CHAPUIS Bernardin, Moutier. Alt. 540 m. Catégorie II.*

22 ruches D.-B. en bâtisse froide, 2 essaims, 2 nuclei, 4 nuclei de réserve. Toutes ces ruches sont logées dans un ravissant pavillon judicieusement placé sur un terrain incliné. M. Chapuis est un apiculteur très expérimenté et méticuleux. Il possède une fort belle installation apicole. Les colonies sont fortes et saines. Bel élevage de reines avec indicatif original pour l'âge des reines. Outillage et matériel au complet y compris une balance. Annotations détaillées sous forme de journal pour chaque ruche. Travaille avec méthode. Comptabilité officielle de Brugg.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 9, 9, 9, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10.
Total : 135 points ; *médaille d'or* de la Romande et *médaille d'argent* de la Société romande d'agriculture, avec félicitations du Jury.

c) Section des FRANCHES-MONTAGNES. 2 concurrents

1. *JOBIN Marius, Saignelégier. Alt. 985 m. Catégorie III.*

15 ruches D.-B. et 2 nuclei, le tout logé dans un ancien rucher en bon état et très bien tenu, situé en bordure de la route conduisant de Saignelégier aux Pommerats. Belles colonies mais souffrant de la disette. Reines marquées. Quel-

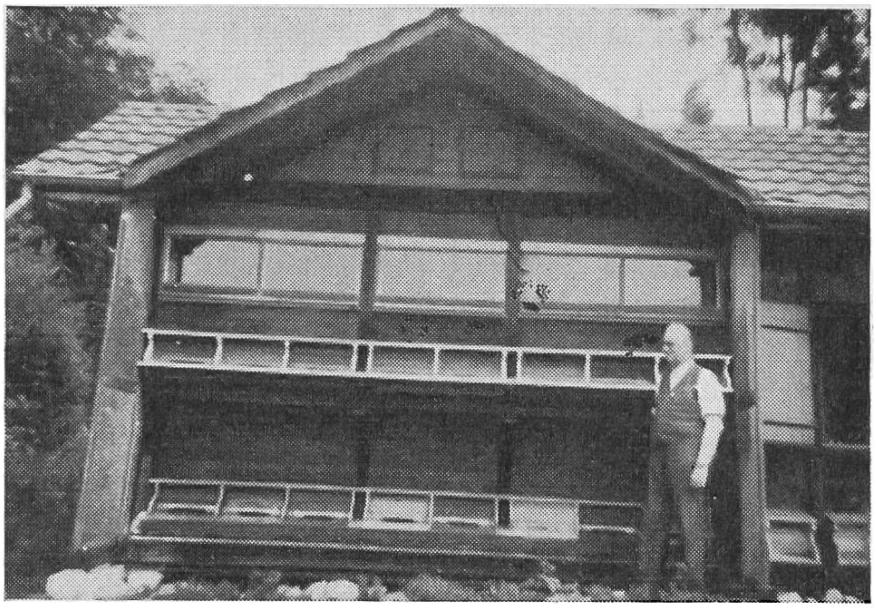

Situation idéale; rucher dominant une belle plaine, qui doit avec le beau temps être propice à l'apiculture

ques vieux cadres mériteraient d'être éliminés. A relever que tous les supports de cadres sont en bois de chêne. Bonnes annotations pour chaque colonie, mais comptabilité rudimentaire. Cet apiculteur expérimenté possède de bonnes connaissances et pratique le blocage de la ponte. Malgré sont état de santé précaire il ne perd pas courage.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 9, 10, 9, 10, 7, 10.

Total : 94 points, et *médaille d'or.*

2. *LOUVET Charles, Les Bois. Altitude 950 m. Catégorie III.*

16 colonies D.-B., 2 nuclei, logés dans un magnifique rucher provenant d'un ancien baraquement militaire, situé sur un pâturage et entouré d'une clôture. Très bel emplacement dégagé et exposé au soleil. L'aménagement intérieur est des plus attrayants et laisse une excellente impression. Ce jeune apiculteur consciencieux travaille avec calme et dirige bien son rucher. Les colonies sont fortes mais souffrent de la disette, en raison de l'absence de récolte. Les annotations sont brèves et la comptabilité est à développer. Le matériel et l'outillage sont au complet et en bon état.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 9, 9, 9, 10, 8, 9.

Total : 93 points et la *médaille d'or.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1955

Si le début de septembre nous a apporté quelques belles et chaudes journées, il n'en reste pas moins que 1955 aura été une année apicole au cours de laquelle pluie et orages ont lavé le nectar et empêché nos butineuses de récolter même pour leurs besoins. Nous n'avons pas souvenir d'une année où il a fallu autant « siroter »